

Opportunité du 80 pour réaliser des actions positives en faveur des automobilistes.

150- 19

Jacques ROBIN expert en accidentologie, ingénieur en infrastructure routière

1^{ère} opportunité. Supprimer les panneaux 70 pléthoriques des virages.

La limitation généralisée de vitesse à 80 devrait permettre la suppression des pléthoriques panneaux de limitation à 70 dans les virages qui ont été posés au fur et à mesure, au gré des circonstances ou des demandes locales, et dévalorisent les endroits, par contre, où ils sont nécessaires, essentiellement en carrefour. Mais, une fois qu'un panneau 70 est posé en virage, aucun ingénieur ne veut ultérieurement prendre la responsabilité de supprimer de crainte que la survenance d'un accident leur soit reprochée. De toute façon, ces limitations de virage à 70 ne sont actuellement plus nécessaires puisque la vitesse générale est 80, donc profitons-en pour établir une circulaire interministérielle qui couvre les gestionnaires et demande de les enlever tous. Cette suppression est justifiée du fait que les virages jugés dangereux sont très suffisamment signalés et visibles de jour comme de nuit par les balisette blanches et par les chevrons rétro-réfléchissants. De façon générale les automobilistes sont, en France, submergés de panneaux, ils ne les voient plus, ne les regardent plus, et pour paraphraser Pompidou : "arrêtez d'emmerder les français avec les panneaux", il suffit que dans un coin de France un service soit condamné par un juge parce qu'il n'avait pas signalé qu'il pouvait y avoir du verglas pour que, dans les mois suivants, fleurissent sur l'ensemble du territoire 10 000 panneaux "risque de verglas".

2^{ème} opportunité. réalisation d'une glissière centrale.

Une deuxième opportunité intéressante qui constituerait, pour les automobilistes, une contrepartie à l'abaissement à 80 km/h, serait d'inciter les départements à réaliser une glissière béton centrale sur les routes où cela est réalisable : acquisition possible de terrain, ou emprise déjà suffisante, entre autres les routes qui sont actuellement à 3 voies. Le nouvel aménagement serait ainsi constitué d'une voie à 90 km dans chaque sens, séparées par la glissière béton, en ménageant un créneau de dépassement de temps en temps pour le cas où un véhicule est lent. Un parfait exemple de cette possibilité est la RD 1089 en Corrèze, c'est une ancienne RN à 3 voies qui peut recevoir une glissière béton centrale sans nécessiter d'autres travaux importants. De tels aménagements ont déjà été réalisés et fonctionnent très bien et à la satisfaction des usagers. Les entreprises de travaux publics seraient également bénéficiaires de tels programmes d'aménagements.

Ci-dessous 3 photos exemples



Un exemple de route à 2x1 voie actuelle



Un exemple de route à 2x1 voie actuelle



Montboissier - route à 3 voies
4 morts - 30 avril 2017

Zone approximative de l'accident



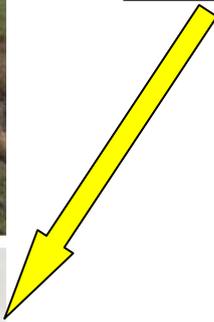
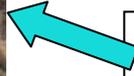
Transformée en 2 fois 1 voie
avec glissière béton



Plus mini voie de dégagement
en cas exeptionnel de panne

Route actuelle à 3 voies.

Photomontage transformant une route à 3 voies actuelle en route à 2x1 voie,



Enlever les forêts de panneaux 70 gênants qui agacent

Il serait très adroit de profiter de la limitation généralisée à 80 km/h pour en finir avec la pléthore de panneaux inutiles de limitation de vitesse à 70 dont les alternances fréquentes excèdent les automobilistes qui ne se souviennent plus du dernier panneau qu'ils ont vu



